



# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## SUISSE

### ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 6.— Six mois . . . . . Fr. 3.—  
Suisse . . . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
Union postale » 12.— » 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

### ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes  
de place 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

### Les poinçonnements de novembre

Le tableau des poinçonnements de novembre 1909 que nous avons publié dans notre numéro du 4 courant, donne une augmentation de 5299 boîtes or et de 51 milles 601 boîtes argent sur le mois correspondant de l'année 1908.

Si l'on compare les mois d'octobre et de novembre de l'année courante, soit de 1909, on trouve une diminution de 676 boîtes or et une augmentation de 23022 boîtes argent.

Ce résultat est réjouissant et sans vouloir en tirer des prévisions d'avenir, on peut en conclure rigoureusement, qu'une amélioration très sérieuse s'est produite dans l'état des affaires horlogères.

Il n'est pas sans intérêt de mettre sous les yeux de nos lecteurs, le tableau des boîtes poinçonnées dans le mois de novembre de chacune des années 1906, 1907, 1908, 1909 et de le mettre en regard du nombre de montres exportées.

	Exportation de montres	Boîtes poinçonnées Novembre
1906	9.990.272	364.209
1907	9.930.963	330.222
1908	8.576.161	246.044
1909	—	302.944

Le correspondant de Genève à certains journaux canadiens pourrait utilement consulter ce tableau. Il constaterait que nous sommes au bout de la période de crise et il en pourrait tirer des conclusions autres que celles inexactes et fantaisistes — pour ne pas dire plus — de ses récents articles sur l'horlogerie suisse.

### L'exportation des montres démontées en Italie

Un délégué à la Chambre suisse de l'horlogerie de l'une de ses sections, a rédigé un intéressant mémoire, dont nous reproduisons les parties essentielles :

La lecture de l'exposé de l'enquête sur l'exportation des mouvements démontés, s'appuyant sur la relation du groupement

russe, laisse supposer que seul un tarif douanier très élevé pour l'entrée en Russie des montres a permis, a suscité à tout un monde interlope de négociants ce trafic, qui est une course à l'exploitation de tous les trucs, de toutes les ficelles, pourvu d'économiser quelques sous, pour ne pas dire quelques centimes sur le coût de la montre.

Si cette interprétation était rigoureusement exacte, elle aurait son corollaire dans la constatation que les pays à tarifs douaniers très réduits pour l'horlogerie ne voient pas d'importation de mouvements démontés; or précisément dans un de ces pays à droit d'entrée très bas, soit

fr. 0,50 pour la montre nickel et argent,  
» 1,— » » or,

depuis peu d'années une importation de plus en plus considérable de mouvements démontés a été constatée; puis l'évolution s'est complétée par l'implantation en Italie même de fabriques où une bonne partie de la montre elle-même est façonnée; ces fabriques sont, soit dépendantes de maisons suisses, soit en mains de maisons italiennes.

Actuellement les  $\frac{9}{10}$  des montres système Roskopf vendues en Italie sont de production italienne en tant qu'assemblage des mouvements, puisque les fournitures seules proviennent de la Suisse, les platines se confectionnant en Italie.

L'histoire de cette implantation est très brève et très récente: un des plus gros brasseurs de l'article Roskopf, croyant écraser la concurrence, prépara dans ses ateliers une escouade d'ouvriers italiens qui, retournés chez eux, se contentant d'une rétribution dérisoire, implantèrent un atelier de remontages; les débuts furent nécessairement difficiles et les produits défectueux; le bas prix de ces montres fut un appât pour la clientèle italienne, engouée de la montre Roskopf. La route ouverte imprudemment ne pouvait qu'être battue par d'autres; des fabriques importantes par leur production suivirent avec une pléiade de petits clients qui retirèrent leurs fournitures de la Suisse; les monteurs de boîtes s'empressèrent d'aller faire

des offres en Italie et deux maisons italiennes implantèrent de toutes pièces cette fabrication; l'une aidée par son expérience de la fabrication du réveil américain, l'autre ayant trouvé une maison suisse assez benévole pour lui fournir tout l'outillage de la fabrication des platines avec technicien et personnel *ad hoc* pour instruire le personnel italien dans le fonctionnement et l'emploi de ces machines.

Maintenant d'autres ateliers tentent le remontage de la montre plate 17  $\frac{1}{2}$  et 18 lig. cyl. bascule, article de Soleure et Granges; je ne sais sur quelle quantité, mais certes avec un certain succès puisqu'ils offrent aux horlogers détaillants d'échanger les montres défectueuses afin d'en faciliter l'écoulement.

Des données précises me manquent pour évaluer la différence de coût entre la montre suisse et celle remontée en Italie; toutefois celle-ci a en sa faveur une double économie, celle résultant du tarif douanier plus réduit pour les fournitures et celle de la main-d'œuvre. évidemment à meilleur compte qu'en Suisse; si nous prenons les produits de la fabrique A. qui est celle fournissant à la maison de Florence nous trouvons ses produits grevés, à leur entrée en Italie, de fr. 3 par carton, alors que ce même article remonté en Italie, dont toutes les fournitures proviennent de cette fabrique A. est vendu par la maison italienne à la clientèle des horlogers par 3 ou 4 cartons *franco*, exactement au même prix auquel ces montres, complètement terminées en fabrique, sont vendues en Suisse.

D'après certains indices le gain de la maison italienne doit être environ du 15%, selon certains calculs de prix de revient sur cette base de fr. 19. De ce fait l'exportation de la montre système Roskopf pour l'Italie se trouve presque complètement annihilée; elle a dû laisser le champ libre à l'article italien.

Ce développement si considérable en très peu d'années de la fabrication italienne ne s'est pas produit sous le régime du tarif douanier excessif, bien au contraire le droit de fr. 0,50 par pièce ne semblait pas

être de forte protection pour une industrie naissante, alors que de ce droit il faut encore déduire le droit de douane au tarif de la fourniture nécessaire pour ces montres.

Quel a donc été le mobile de cette transplantation d'industrie de la part de nos industriels suisses? c'est de vouloir économiser sur le coût de production normal, d'écraser la concurrence en recherchant par delà les frontières des conditions de main-d'œuvre plus économiques; mais la concurrence s'est développée comme l'ivraie, le système imité et mis en pratique par la concurrence s'est logiquement retourné contre ses promoteurs par ceux qu'on voulait évincer, et maintenant ces mêmes fabricants se retrouvent en face l'un de l'autre avec un article ruiné; car ce genre Roskopf en surproduction n'a pu être écoulé auprès des horlogers, ce sont maintenant les bazars et les colporteurs ambulants qui le traitent au détriment des horlogers détaillants.

En Italie, la question de la concurrence étrangère ne s'est pas encore posée — elle se trouverait au reste dans les conditions identiques de l'horlogerie pour les droits à payer — en dehors de celle française, insignifiante en somme, celle américaine est nulle et la montre de fabrication allemande n'a pas pu prendre pied; il ne s'agit que d'une question interne de concurrence entre fabricants suisses.

Sous cet aspect la question de l'exportation des mouvements démontés révèle son vrai côté, celui qu'aucune mesure législative suisse ne pourra atteindre, car il est évident que les Etats étrangers ne considèrent cela que sous la solution favorable à leurs intérêts.

Ces essais d'implantation d'une nouvelle industrie n'ont pas été sans intéresser le gouvernement italien qui lors du dernier renouvellement du traité de commerce s'en est souvenu pour imposer d'un tarif spécial l'entrée en Italie des platines de montres, cause déterminante pour les importateurs à la fabrication en Italie de tels objets.

A titre documentaire, constatons que depuis tantôt 20 ans la vente du réveil américain est approvisionnée en Italie exclusivement par la fabrication italienne par suite précisément d'un relèvement du tarif douanier, imposant les platines de réveils d'un droit spécial, ce qui contraignit les fabriques allemandes à créer des fabriques succursales à Venise et Milan.

Le succès de cette modification douanière n'a pas été perdu de vue par le gouvernement italien; il s'en est certainement souvenu lorsque au renouvellement du tarif douanier, il frappa d'un droit spécial les platines de montres afin d'acheminer peu à peu avec la connivence, involontaire peut-être, mais en tous cas coupable, de nos industriels, la fabrication de la montre en Italie.

Où la transplantation de l'industrie ne peut encore se faire contrariée par des difficultés techniques que ne présentait pas la montre Roskopf de construction rudimentaire et matérielle, des fabricants d'articles courants, 11<sup>m</sup> et 12<sup>m</sup> bascules, invoquant toujours la même ritournelle, «*pour tenir tête à la concurrence*» ont recours maintenant à la fraude; c'est triste à signaler mais cela démontre toujours plus nettement que chez toute une classe d'industriels la qualité de leurs produits ne peut aller que de pair avec leurs procédés commerciaux. Ils ont

donc demandé à la contrebande d'intéresser en faveur de leur fabrication et pour cela prenant à leur charge tous les risques et périls de l'opération frauduleuse ils livrent en Italie leurs montres par centaines de cartons surchargés sur les prix en Suisse de fr. 1.50 pour frais d'entrée en Italie alors que les seuls droits d'entrée gouvernementaux sont de fr. 3.— par carton.

Pour un tel procédé aucune circonstance atténuante de concurrence étrangère ou italienne ne saurait être invoquée; il projette sur ces bas fonds de notre industrie une lumière qui dévoile toujours plus clairement que notre industrie est trop disséminée; les facilités de fabriquer par les procédés mécaniques, fournitures et ébauches permettent à tout un monde éphémère de se lancer dans la fabrication alors qu'à toute cette catégorie de fabricants il manque le sens de l'organisation industrielle et commerciale.

Je vous ai soumis ces réflexions, ayant trait uniquement à l'article système Roskopf et à celui des genres courants, tout en reconnaissant que le remède est encore à trouver; le législateur, encore même qu'il pourrait intervenir directement, serait impuissant, car ses décrets ou lois ne pourraient être que des entraves artificielles qui ne sauraient prévaloir contre l'attrait de la main d'œuvre étrangère plus économique que la nôtre; un travail quelconque de propagande pour ramener à une compréhension plus saine des intérêts de la fabrication, ces fabricants et fournisseurs fourvoyés dans cette impasse, me paraît destiné à rester stérile, puisque la mentalité de cette classe de fabricants est rebelle à toute idée de solidarité volontaire.

Pourrait-on peut-être trouver par quelque forme de Syndicat obligatoire mettant en mains du groupement général de l'horlogerie le moyen coercitif qui manque en cette organisation actuelle pour imposer à la fabrication malsaine et désordonnée un frein et un retour à des conditions normales de fabrication et de commerce?

Est-ce réalisable? et pouvons-nous encore conserver devant ces constatations l'illusion que notre industrie horlogère restera notre apanage, un monopole suisse? Il faudrait pour cela ne pas prêter attention à tout ce que le monde industriel étranger tente en plusieurs pays pour étendre son activité à l'horlogerie; la persévérance avec laquelle, malgré les échecs, ces essais de fabrication sont repris et poursuivis démontre que ce danger est réel pour nous dans les pays européens, puisque pour ces articles courants la bienfaisance du produit n'est pas un facteur essentiel de vente; c'est le prix avant tout qu'il faut atteindre et les pays à main-d'œuvre économique seront toujours un péril pour notre industrie.

Si en face du désarroi qui règne dans l'industrie horlogère suisse on place l'unité de travail et la méthode commerciale de la concurrence américaine il faut reconnaître qu'actuellement l'énorme dispersion de nos forces en tant d'ateliers est une cause de faiblesse; les articles de pacotille, la transplantation de notre industrie, et les procédés déloyaux dont s'empare certaine exportation, jettent, malgré tout ce qu'il peut être pénible de le dire, peu à peu, un certain discrédit sur notre horlogerie auprès du public étranger.

Que faut-il donc conclure? L'avenir de

notre industrie horlogère ne serait-il pas dans la concentration, en des intérêts communs, de nos grandes marques tout au moins, pour opposer à l'envahisseur une homogénéité de produits et une unité d'action, puisque fatalement la lutte du marché mondial se concentrera sur des articles de bonne qualité.

Les échéances des traités de commerce, 1917, je crois, seront d'une importance vitale pour notre industrie et spécialement pour la fabrication des genres courants, plusieurs pays tiendront certainement à protéger plus efficacement l'industrie naissante chez eux.

\* \* \*

Nous n'avons rien à ajouter et rien à retrancher, aux appréciations sévères de l'auteur de ce rapport. Elles confirment, en l'appuyant sur une argumentation solide, l'appréciation contenue dans la récente circulaire de la Chambre suisse de l'horlogerie, qu'«aucune nécessité n'a poussé ceux qui ont inauguré le système et qu'ils l'ont fait pour être en meilleure posture que leurs concurrents suisses».

Ce rapport sera l'un des éléments importants de l'enquête de la Chambre suisse de l'horlogerie.

### Application de la loi sur les marques de marchandises en Grande-Bretagne

#### Ordonnance relative aux marques exigées sur les montres importées

En ce qui concerne les montres de poche, il est admis que toute marque apposée sur la boîte se rapporte par extension à la montre elle-même. En conséquence, lorsqu'une boîte de montre a été fabriquée dans le Royaume-Uni et que cette origine est constatée par une indication ou désignation quelconque insculpée dans la boîte (p. ex. le poinçon du contrôle anglais), mais que le mouvement est de fabrication suisse, il est alors exigé de mentionner d'une manière bien lisible et indélébile que la montre est d'origine suisse, soit par :

- une indication insculpée à proximité immédiate du poinçon de contrôle, ou par
- une désignation apposée sur le cadran, ainsi que sur le pont de barillet ou sur la platine, entre les ponts.

Cette prescription émane de la Direction des douanes de Londres, qui l'a publiée le 18 octobre 1909 et le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent l'a transmise en traduction à la Chambre suisse de l'Horlogerie.

Il convient de rappeler que la mention qui répond le mieux aux exigences anglaises est «Swiss made» qui serait à insculper partout où sa présence est nécessaire.

### A propos du droit de douane provisoire, dont sont frappées les boîtes de montres en retour du contrôle anglais

La question d'éviter la perception de ce droit a été étudiée par le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, qui a sollicité l'avis des organes de la direction des douanes, à Bâle.

Il est résulté de cet examen, que le meilleur moyen à recommander aux fabricants en relations avec l'Angleterre consiste dans

une demande de prise en note pour chaque envoi de boîtes brutes dans ce pays.

Il suffit, en effet, que l'expéditeur inscrive sur le bulletin d'expédition de chaque envoi (en marge supérieure, dans la rubrique « indications diverses ») la mention bien lisible : « Boîtes de montres brutes pour le contrôle anglais, à prendre en note au bureau des douanes suisses de sortie ». La déclaration pour l'expédition avec passavant, annexée aux papiers d'accompagnement, doit être convenablement remplie dans toutes ses rubriques. Il sera fait mention du poids net des boîtes brutes.

Comme ces formalités paraissent être méconnues ou sont inobservées par un nombre assez considérable d'expéditeurs de boîtes de montres en Angleterre, il en résulte que le traitement en douane de leurs envois subit non seulement des retards, mais qu'en application des dispositions réglementaires, la perception provisoire du droit de douane de fr. 16.— par 100 kilos devient une obligation pour les fonctionnaires des douanes.

Pour obtenir une exécution rapide des opérations de douane auxquelles sont soumis les envois de boîtes brutes en Angleterre, les autorités des douanes suisses ont fait le nécessaire en instruisant le personnel de leurs bureaux sur ce qui a trait à la prise en note, de sorte que les expéditeurs qui voudront bien faire usage de cette faculté seront à l'avenir à l'abri de toute ennuï, notamment de celui de la perception provisoire d'un droit de douane.

**Perspectives d'affaires**

Il est convenu généralement que la crise économique de 1907 est en train de s'achever et qu'une ère de recouvrement lui a succédé, se développant depuis une année ou dix-huit mois. Les gens pressés, les spéculateurs, ont même déjà pressenti dans les événements de cette année les prodromes d'une nouvelle période de prospérité; malheureusement les expériences du début ne se sont pas réalisées et nous finissons avec le même espoir pour l'année nouvelle.

On a fait grand cas des signes de relèvement industriel aux Etats-Unis et à ne s'en tenir qu'aux apparences, il y aurait lieu d'envisager l'avenir le plus prochain avec optimisme. En effet l'industrie du fer et de l'acier est d'une activité extraordinaire, dépassant tout ce qui s'est jamais vu et l'on annonce qu'à Pittsburg on travaille jour et nuit dans certaines usines. L'activité de cette industrie en entraîne d'autres, bien qu'il y ait quelque flottement chez quelques-unes.

Malheureusement les prix s'élèvent déjà presque sans limite; il se forme des coalitions et des combinaisons, n'ayant d'autre but que de les pousser plus haut ou de les maintenir artificiellement.

C'est cette tendance à manipuler les prix, si nettement caractérisée par le projet d'accaparement des mines de cuivre, à en exagérer l'élevation sous tous les prétextes, qui paraît caractéristique d'une situation instable et sans lendemain.

Sans doute la hausse des prix et un certain mouvement spéculatif sont l'accompagnement obligé de la prospérité, mais il y a certaines limites et le resserrement de l'argent, l'élevation du taux des avances vient en général, les rappeler à ceux qui seraient tentés de les oublier. Or depuis quelques semaines, l'argent renchérit sensiblement à New-York; le taux des prêts à court terme est monté à 6%. Les réserves des banques ne sont pas considérables; on expédie beaucoup d'or en Argentine et au Brésil.

Une spéculation effrénée s'est jetée sur le coton; le prétexte, c'est la médiocrité de la récolte

de cette année: on s'attend à un déchet de 2 à 3 millions de balles sur un total de 13 millions.

La spéculation ne tient pas assez compte de la compensation attendue des Indes anglaises, ni de la restriction de la consommation qui se manifeste aussi bien aux Etats-Unis qu'en Allemagne.

Elle pousse les cours de 9 cents 25 pratiqués il y a un an pour la livre de coton (453 grammes) à 15 cents et les emballés voient le cours phénoménal de 20 cents.

Voilà encore un facteur nettement hostile à la reprise normale de l'industrie.

Il est donc à souhaiter que ces excentricités yankees cessent; sinon la crise de 1907, semblable à un violent tremblement de terre, nous réserve encore quelques secousses et quelques chocs en retour.

Une preuve nouvelle que la spéculation ne possède pas toujours le don de prescience c'est l'erreur qu'elle a commise sur le résultat des récoltes. Alors qu'elle escomptait un déficit sur l'année dernière, l'évaluation officielle donne une plus-value de 770 millions de dollars pour l'ensemble de la production agricole; le maïs, dont le rendement est un vrai record est un des éléments de prospérité les plus significatifs.

*Bulletin financier suisse.*

**Epilogue d'une grève**

La manufacture de boîtes genevoise, victime d'une grève partielle proclamée sans avertissement, a actionné les ouvriers en cause devant le tribunal des prud'hommes. Tous les ouvriers ont été condamnés à payer les sommes qui leur étaient réclamées à titre d'indemnité.

La loi, qui est faite pour tout le monde, a donc reçu son application.

**Cote de l'argent**

du 7 Décembre 1909

Argent fin en grenailles : . . . fr. 93.— le kilo  
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.  
Change sur Paris . . . fr. 100.17 1/2

**ULYSSE NARDIN CHRONOMÈTRES**

PAUL - D. NARDIN, Successeur  
LE LOCLE et GENÈVE H 10985 C

**282 PRIX aux Observatoires**

**MARINE et POCHE et COMPLIQUÉS**

Montres simples de précision par procédés mécaniques 3445

Grand Prix: Paris 1889 - 1900. Milan 1906.

**BOITES DE MONTRES PLAQUÉ OR** garanti par notre marque de fabrique et nos poinçons

Manufacture genevoise de Boîtes de montres  
anciennes maisons J. DÉROBERT  
et Nouvelle Fabrique Suisse de Boîtes de montres

**PLAQUÉ OR** H 2264 X  
80, rue de St-Jean Genève  
Téléphone 524

Articles très soignés de toutes formes et décors  
Spécialité de Boîtes artistiques, plaqué or et métal  
3114 Boîtes acier, ultra soignée

Garantie en 4 KARATS 10 KARATS 14 KARATS 18 KARATS  
POUR 10 ANS  
POUR 20 ANS  
POUR 30 ANS

Fabrique d'assortiments ancre et pivotage sur jauge en toutes grandeurs et qualités

**B. STRAHM & MULLER, Boujean-Bienne**

H 1606 U Outils de précision 3761  
à mesurer les forces d'échappements et ligne droite  
Outils spéciaux pour acheveurs d'échappements  
Interchangeabilité absolue

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la  
Fabrique „Rebberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne  
Maison fondée en 1878  
LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard, 43  
la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de montres de dames, ancre et cylindre, 10 à 13 lig. en boîtes or, argent et acier.  
Nouveaux calibres et marques peuvent être réservés par clients importants. H 972 U 3300

Manufacture d'Horlogerie  
**„LE PHARE“** AU LOCLE (SUISSE)  
H 12418 C 3856

Expositions universelles et internationales  
Amsterdam - Paris - Genève  
Bruxelles - Liège - Milan  
MÉDAILLES D'OR - GRANDS PRIX ET HORS CONCOURS M. DU J.

Montres simples  
Montres Chronographe-Compteur  
Montres à Répétition

Constructeur des Machines-Outils „Dixi“

**Swiss Jewel Co**  
Yverdon - Locarno (Suisse)

H 5044 C Entreprise la plus importante 3857  
pour la fabrication de pierres pour l'horlogerie en tous genres (8 fabriques).  
RUBIS, SAPHIR, GRENAT, VERMEIL.  
SPÉCIALITÉ: Interchangeabilité pour pivotage sur jauge.  
Sertissages à la machine  
Qualité soignée. — Exportation. — Trous olivés.

**Hochuli - Brenneisen** Exportation  
**Erlach-Cerlier**  
Téléphone — Téléphone  
Spécialité: Qualités soignées et trous olivés 3100  
Usine électrique H 1111 U — 0 — Installations modernes

**Fabrique de Pierres fines**  
pour l'Horlogerie  
Saphirs - Rubis - Grenats

**STEINER & BOURQUIN**

Grenier 24

TÉLÉPHONE 1385

**CHAUX-DE-FONDS****ÉTAMPES  
DÉCOUPAGES**

TRAVAIL EXTRA-SOIGNÉ

**MANUFACTURE GENEVOISE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION VOLAND & C<sup>IE</sup>**Nouveaux calibres 11 et 19 lignes plats, et 19 lignes réveils plats. — 3 qualités —  
Réglage aux températures. — Fini extra soigné. — Prix modérés. H 3649 X 3468 Téléphone 2866

5, rue du Commerce,

**GENÈVE****La Société Horlogère de Reconvilier**livre les montres Système **Roskopf** de **16** à **42** lignes en **hauteur normale** et **demi-basse**, lépines et **savonnettes**, argent, métal, acier, artistiques, etc. :16 lignes  
grandeur naturelle

les montres Automates, le plus riche assortiment.  
 les montres boîtes à Vis, façon Squelette, Sans aiguilles.  
 les montres à clefs, genres Turcs, Egypte, Boston.  
 les montres Réclames, Primes, Jubilés, Contours, etc., etc.  
**ATTENTION.** - Nous ne vendons que des Montres réglées à 3 minutes, et garanties sans arrêts.

Vente exclusive aux grossistes

H 2104 J

Demander Catalogues.

3263

**Fritz Lüthy & C<sup>o</sup>**  
Aarberg (Suisse) Téléphone

Exportation

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

Spécialité : Qualités soignées et trous olivés

Usine électrique H 10371 C 2200 Installations modernes

**G. Russbach-Matile C<sup>o</sup>**

La Chaux-de-Fonds

Rue Jaquet-Droz 47, à côté de la Gare

Étampes et outillages

pour articles découpés, emboutis, estampés ou poinçonnés

Blocs à cylindres - Découpage

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse de:

**E. W. BLISS C<sup>o</sup>, Paris-Brooklyn**

Presses à découper et à emboutir pour toutes les industries

Catalogues et renseignements sur demande.

H 10003 C

GRANDS PRIX:

2651

Paris 1900 - St-Louis 1904 - Londres 1908

**LE RISOU**

LA RÉPÉTITION

LA PLUS SIMPLE

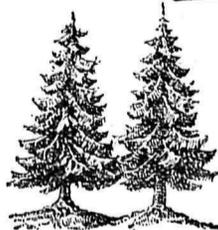
LA MIEUX FABRIQUÉE

LA PLUS APPRÉCIÉE

LA MEILLEUR MARCHÉ

LE SENTIER

VALLÉE DE JOUX.



DÉPOSÉ

**Journal suisse d'horlogerie**

Revue horlogère universelle

Publié sous les auspices de la Classe d'industrie et de commerce (Société des Arts de Genève).

Le Journal suisse d'horlogerie, diplômé aux expositions de La Chaux-de-Fonds (1881), Zurich (1883), Paris (1889 et 1900), Genève (1896), participation à la médaille d'or décernée à la classe d'industrie), paraît à Genève tous les mois, en numéros d'au moins 32 pages de texte. Il en est à sa 31<sup>me</sup> année d'existence et offre, par le nombre et la nature de ses lecteurs, aux **fabricants d'horlogerie, de parties détachées et de fournitures, aux monteurs de boîtes, graveurs, négociants en spécialités pour l'horlogerie, etc. etc.** un**moyen de publicité de premier ordre.**S'adresser pour tout ce qui concerne la partie des annonces à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler.**

1266

Fabricant d'horlogerie bien connu, quittant la fabrication, **cherche représentation** pour fournitures ou parties de la montre, pierres, boîtes décorées, frappés, etc., balanciers, assortiments, cadrans, etc., affaires sérieuses, références à disposition. Offres s. chiffres **04028 J** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3881

Employé de fabrication d'horlogerie 25 ans, exempt du service militaire, au courant de tous les trav. de bureau, cherche place comme employé ou représent. Réf. de 1<sup>er</sup> ordre à disposit. Ecr. s. chiff. **K8342 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3898

Fabrique d'assortiments à ancre demande un 3890

**chef**  
**faiseur d'ellipses**

(évent. dame) pour diriger une fabrication d'ellipses. Salaire fixe ou d'après production, selon entente.

Adresser offres s. chiffres **E8315 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fds.

**Fabricant d'horlogerie**

de la place, sérieux, établissant bonne montre or 11 et 12", cyl., demande relations avec maison d'exportation; se chargerait évent. de fournir le mouvement seul (Robert). Horlogerie garantie et livraisons régulières. Prix avantageux. Discretion. Ecrire s. **P4346 C** à Haasenstein & Vogler, La Chx-de-Fds.

Fabrique d'assortiments à ancre donnerait **plateaux à garnir** dehors

Adresser offres et prix sous chiffres **D8314 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3889

**Tour de mécanicien**

La fabrique **C. Jéquier-Borle, à Fleurier** cherche à acheter d'occasion un tour de mécanicien, grandeur moyenne. H...N 3811

**AVIS**  
Fabricant de montres soignées, faisant voyager prochainement les principaux pays de l'Europe **demande échantillons de montres en tous genres.** Offres détaillées avec derniers prix et conditions sous chiffres **J8335 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3897

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INVENTEURS SIÈGE à BALE  
Brevets d'Invention Marques Dessins Modèles -  
Représentant:  
**Albert Perrenoud**  
7 Rue du Temple 7  
**LE LOCLE.**  
Prix très modérés

Qui fournit avantageusement mouvements ancre 11" spiral Breguet, balancier coupé. Ecrire s. chiffres **W4203 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3851

**Chronographes**

Qui fabrique des chronographes indiquant les 1/10 de secondes et dont l'aiguille, par un mécanisme quelconque, est mise en mouvement et peut être arrêtée instantanément. Si possible cadran d'assez grande dimension. Adresser offres à M. Alfred Bohnenblust, électro-technicien, Lucerne.

**Demande d'emploi**

Doreur très capable, (système américain), **cherche engagement** comme chef dans fabrique pour ouvrage soigné. S'associerait éventuellement pour 2000 - 4000 francs. Ecrire s. chiffres **A3887 U** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3887

**Eug. Gerber & C<sup>ie</sup>**

10, Hatton Garden, **LONDON E. C.**  
S'intéressent à tous genres de nouveautés. H 6017 C 3240

**Jeune homme**

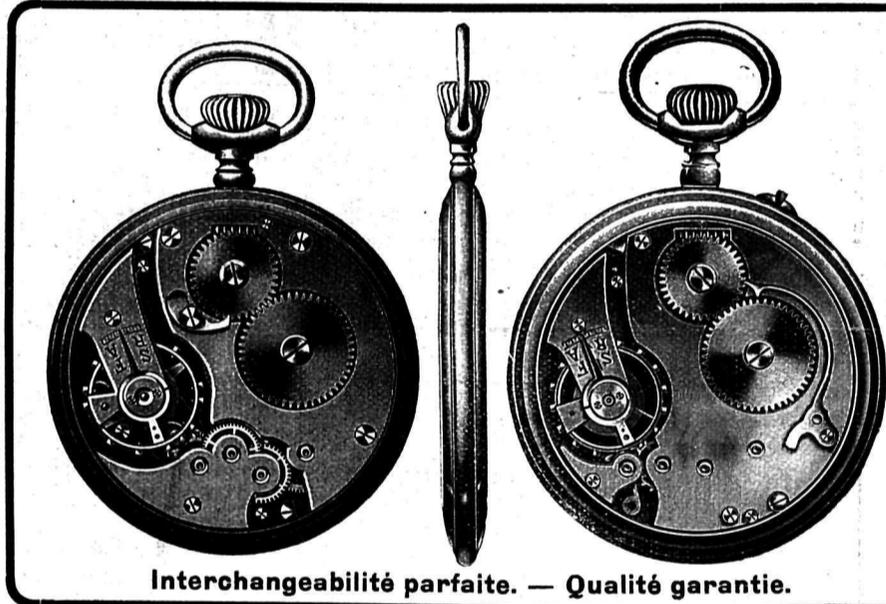
au courant de la comptabilité, parlant les deux langues, **cherche place** dans fabrique ou comptoir. Certificats et références à disposition. 3893  
Ecrire s. chiffres **04305 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.



**Bureau de comptabilité horlogère.**  
**Ch<sup>s</sup> Hofer, La Chaux-de-Fonds.**

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch, expert comptable, Zurich F. 21.** H 404 Z 2754

Etiquettes gommées pour bouts de cartons par bandes de 12 papier couleurs variées  
En vente à la Lithographie et Typographie **R. HAEFELI & FILS**



Interchangeabilité parfaite. — Qualité garantie.

**Fabrique d'ébauches et de montres**  
**Société d'Horlogerie Breitenbach S. A.**

(Canton de Soleure)

**Montres et Finissage:** Montres ancre de précision, 18 lignes; Calibre plat et extra-plat, avec et sans secondes, lépines et savonnettes, système Roskopf 19 et 21 lignes.

H 10358 C 2865

Prix très avantageux

Fabrication d'assortiments cylindres et échappements  
**A. FRÉSARD**  
Charquemont (Doubs, France)  
Pivotages sur jauges par procédés mécaniques  
Interchangeabilité absolue et garantie pour toutes grandeurs et sur tous calibres  
Entreprennd en grandes séries  
Qualité et prix avantageux  
Usine électrique. H 6999 C 3390 Téléphone 12

**Fabrique Suisse de Boîtes de Montres**  
ARGENT, ACIER ET MÉTAL (S. A.)  
71, Alexis-Marie Piaget — **LA CHAUX-DE-FONDS** — Alexis-Marie Piaget, 71  
Spécialités en boîtes livrées finies pour tous pays de tous genres et formes en argent, acier, nickel, électro et nacre  
Boîtes finies pour Mouvements américains pour mise à l'heure négative

**Charles Frank**  
Le plus grand atelier pour  
Fabrication de **SECRETS OR** en tous genres  
Répétitions grandes pièces et extra-plates  
2698 H 10005 C Ouvrage prompt et soigné  
Téléphone La Chaux-de-Fonds, rue du Stand 12

**FABRIQUE DE BALANCIERS COMPENSÉS**  
**Huguenin & Jaquet**  
Successors de C. Huguenin-Thiébaud & Fils  
**Ponts-de-Martel** (Suisse)  
La plus grande fabrique suisse pour cette branche de l'horlogerie.  
H 10337 C 120 ouvriers. — Téléphone. 1376

## Ch. Brunner

Décoration de boîtes or en tous genres. Polissage, finissage et bassinage soignés. Rayons de gloire variés, guillochés assortis. Monogrammes gravés et incrustés. 2943

Installation tout à fait moderne.  
31a, Quai du bas, 31a  
Bienne  
H 401U

Fabrique d'horlogerie  
**L. Sandoz - Vuille**  
Le Locle (Suisse)

Montre réveil (brevetée).  
Montre 8 jours à tirette (brevetée).  
Montre 8 jours avec quantième et seconde.  
Marque „PRESTO“

Fabrique d'horlogerie  
**G. ROSSELET, St-Imier**  
Montres  
en tous genres  
Remontoir et à clef  
Cylindre et ancre  
or, argent, galonné et métal  
H 2489 J Qualité soignée 3366  
Marque „Blumentopf“.

## PIGNONS

Fabrication moderne  
Taillages dans l'acier rond  
Formes théoriques  
Interchangeabilité garantie

## RODÉ-STUCKY

GENÈVE, Rue du Château, 6  
H 4920 X Usine hydraulique 3810  
St-Pierre de Rumilly (Hte-Savoie)

Fabrique de cadrans métal

**Jules Arnould**  
St-Imier

Spécialité de:  
cadrans flinqués  
transparents  
Couleurs variées  
Bosses, couleurs

Cadrans métal  
dans tous les genres  
H 3273 J Prix par séries. 3635

## A vendre

faute d'emploi, de beaux et bons finissages, 13, 14 et 16", ancre, remontoir système Glashütte très bon marché. Occasion exceptionnelle pour fabricants faisant ces genres. Ecrire s. chiffres Q4045J à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 3883

## Journaux circulants

Prospectus gratis  
H 7674 C Librairie: 3667  
C. Luthy, La Chaux-de-Fonds

La maison  
**Simond & Steiner**  
Temple 29, Le Locle

fournit avantageusement et à bas prix: rattrapantes chronographes compteurs H 70870 et tous genres de 3425  
répétitions

## Demoiselle

expérimentée, connaissant à fond la rentrée et la sortie d'une fabrication d'horlogerie, le décor et couramment la correspondance allemande est demandée dans bonne maison de la place. Ecrire s. chiffres Z4219 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3865

**Régleur-retoucheur**  
connaissant sa partie à fond, le coupage de balanciers et les parties principales du mouvement, **cherche place** de suite ou pour époque à convenir. — Ecrire sous chiffres X 4207 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3855

Les brevets d'inventions pour être valables ne souffrent pas la médiocrité ou l'inexpérience d'un agent.

**INVENTEURS!**  
ne remettez le soin de vos intérêts qu'en mains d'un agent de brevets présentant toutes les garanties d'honorabilité, de capacité professionnelle et de longue expérience.

**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES DE FABRIQUE, DESSINS, MODÈLES, DÉPOSÉS, GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.  
**MATHEY-DORET** Ingr. Conseil  
H 41-893-4 C 3640-1

La Fabrique  
des montres „Zenith“  
au Locle  
offre place de H 12,465 C

**Chef d'Atelier**  
pour Ebauches

à horloger capable, connaissant l'outillage, et ayant déjà dirigé un atelier. 3877  
Adresser offres par écrit.

**On cherche à vendre**

quelques grosses de boîtes acier lépine bien faites sur calibre Fontainemelon 11 3/4 à un prix avantageux. Adresser les offres sous chiffres H1728 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 3871



France Maison de Paris avec succ<sup>o</sup> à Londres dem. représentation p<sup>r</sup> Angleterre fab<sup>r</sup> d'horlogerie 1<sup>es</sup> références Ecrire Talon mandat n° 41, bur. 5, Paris. Hc 17496 X 3885

Maison d'horlogerie produisant la montre en qualité de précision de 1<sup>er</sup> rang

## demande employé, jeune commerçant

ayant les connaissances de la branche, rompu aux voyages en Allemagne, Russie et Scandinavie et qui pourrait s'intéresser avec un certain capital. 3895

Place et position d'avenir avec perspective de succéder au chef commercial.

Ecrire sous chiffres G 8335 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Vieille maison de montres  
en gros, de Suède

## demande offres

pour montres de précision à ancre dans le genre des montres Oméga et Zenith pour la vente exclusive en Suède. H 5244 X

Ecrire sous „Précision“ à S. Gumælii Annonsbyra. Stockholm. 3886

Fabrique d'Horlogerie \* La Chaux-de-Fonds

**Georges Benguerel**  
Montres or pour dames  
pour hommes  
H 10336 C en tous genres et pour tous pays. Qualité garantie 2879  
Articles bon marché, joailleries, fantaisies, extra-plates

Fabrique de montres soignées serait disposée à partager l'exploitation de son atelier d'ébauches et de mécanique, avec fabricant sérieux, désireux de produire lui-même ses mouvements, sans avoir à supporter les frais de première installation. Force motrice électrique et outillage perfectionné. Convierait également à maison de fournitures d'horlogerie ou de petite mécanique.

Adresser offres sous R. W. O. 129, POSTE RESTANTE, LA CHAUX-DE-FONDS. 3859

## Attention

Fabricants d'horlogerie sertisseurs

Pourquoi payer fr. 200.— en plus les machines à sertir système Descombes (construction E. Meyer) quand vous pouvez les avoir directement de la fabrique.

Aux fabriques d'horlogerie qui désireraient les construire elles-mêmes pour leur usage, aux sertisseurs qui aimeraient les faire faire par leurs mécaniciens, j'offre de leur céder à bas prix la fonte nécessaire en partie travaillée ou non, et le droit de fabrication pour mes modèles exclusifs (déposé).

S'adresser au constructeur, fabrique de machines

**E. Meyer-Tièche, Bienne.**

Route de Boujean, 47

P. S. — Le brevet Descombes N° 36,832 est radié depuis 2 mois. H...U 3878

Fabrication de registres en tous genres.

Classeurs pour lettres.

Classeurs pour factures, plusieurs systèmes

Copies de lettres.

Articles de Soennecken.

Porte-plumes à réservoir, 1<sup>re</sup> marque.

H 12143 C

**Papeterie OTTO STOTZ**

Téléphone 173

BIENNE

3809



## Commission

Fabricant d'horlogerie désire représenter grossiste p<sup>r</sup> ses achats et ses expéditions.

Avance des fonds nécessaires, sur demande, jus qu'à réception des marchandises. Avance en compte courant demarchandises après entente.

Adresser offres sous W1163 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3212

## RÉPÉTITIONS

GRANDE SONNERIE  
CHRONOGRAPHES, PENDULETTES  
H 14864 c sont fournies 3614  
avantageusement par

**Frank. MEYLAN-LECOULTRE**  
Stavay Mollondin, 6  
La Chaux-de-Fonds

Importante fabrique  
de boîtes

cherche, pour époque à convenir, un

## chef termineur

pour la boîte métal et acier. Place stable. Bonnes références exigées.

Ecrire s. chiffres H 1910 D à Haasenstein & Vogler, Delémont. 3874

## A VENDRE

machine à sertir

système Hauser, numéro 3, jamais servi, avec 10% sur le prix de fabrique.

Adresser offres sous chiffres Y 8296 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3875

Horloger soigneux et expérimenté, stable, travaillant seul, cherche 3892

## terminages

par petites séries, en petites pièces cyl., soignées. Excellente occasion pour fabricant désirant un ouvrier fidèle et de toute confiance. Sérieuses références à disposition.

Ecrire s. chiffres M 4303 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

## Horloger

26 ans, représentant bien, sachant l'allemand et le français, comptabilité simple, double, amérie.,

cherche place stable

pour le 15 janv. ou plus tard comme **commis, comptable, voyageur** ou semblable position dans la partie horlogerie ou bijouterie. 3891

Offres sous N5370 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

J'achète 3884

## mille cartons

système Roskops. p. échappement, uni et frappé, 19 et 21 lig., acier. Extra-plat, cyl., acier bleu et doré, 18 lignes.

Offres s. chiffres Vc 6232 Z à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Fabriques de

## mouvements ancre

10, 11 et 13", lépine et sa-  
vonnette, en bonne qualité courante, absolument garantie sont priées de faire offres s. A 8307 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3888

## Régleur

entreprendrait réglages et retouches. S'adr. à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds qui indiquera. 3866